

1. Épreuves et titres

1.1 Types d'épreuves

Lors d'une édition des Championnats du Monde de Scrabble francophone, il est organisé sous l'égide du Comité Directeur (CD) de la Fédération Internationale de Scrabble francophone (FISF) :

- un *Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone Élite*,
- un *Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone par Paires*,
- un *Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone en Blitz*,
- un *Championnat du Monde de Scrabble classique francophone*.

1.2 Périodicité

La périodicité des Championnats est d'un an.

1.3 Catégories d'âge

Les catégories d'âge sont définies par le règlement du classement international et sont d'application pour toutes les compétitions de la saison, donc y compris les Championnats du Monde et les éventuels tournois open.

Les personnes nées :

- en 1940 et avant sont en catégorie Diamant,
- entre 1941 et 1950 sont en catégorie Vermeil,
- entre 1951 et 1984 sont en catégorie Senior,

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

- entre 1985 et 1992 sont en catégorie Espoir,
- entre 1993 et 1995 sont en catégorie Junior,
- en 1996 et après sont en catégorie Cadet.

1.4 Titres attribués

a) Au terme du Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone Élite, il est attribué au vainqueur de cette épreuve le titre de *Champion du Monde de Scrabble duplicate francophone*. Les premiers junior, cadet, espoir, vermeil et diamant se voient respectivement décerner les titres de *Champion du Monde Junior, Cadet, Espoir, Vermeil et Diamant de Scrabble duplicate francophone*.

b) Au terme du Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone par Paires, il est attribué à chacun des joueurs formant la paire vainqueur de cette épreuve, le titre de *Champion du Monde de Scrabble duplicate francophone par Paires*. Il est attribué à chacun des joueurs formant la première paire constituée de deux juniors et/ou cadets, le titre de *Champion du Monde Junior de Scrabble duplicate francophone par Paires*. Il est attribué à chacun des joueurs formant la première paire constituée de deux vermeils et/ou diamants, le titre de *Champion du Monde Vermeil de Scrabble duplicate francophone par Paires*.

c) Au terme du Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone en Blitz, il est attribué au vainqueur de cette épreuve le titre de *Champion du Monde de Scrabble duplicate francophone en Blitz*. Les premiers junior, cadet, espoir, vermeil et diamant se voient respectivement décerner les titres de *Champion du Monde Junior, Cadet, Espoir, Vermeil et Diamant de Scrabble francophone en Blitz*.

d) Au terme du Championnat du Monde de Scrabble classique francophone, il est attribué au vainqueur de cette épreuve le titre de *Champion du Monde de Scrabble classique francophone* et au deuxième de cette même épreuve,

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

le titre de
Scrabble classique francophone.

Vice-champion du Monde de

Il n'y a pas d'attribution de titres par catégories d'âges.

1.5 Participation minimum

L'attribution d'un titre pour une catégorie d'âge est conditionnée à la participation d'au moins six personnes de cette catégorie à l'épreuve considérée.

2. Organisation

2.1 Attribution de l'organisation

Pour chaque édition, le CD de la FISF délègue l'organisation des épreuves :

- soit à une fédération membre effectif de la FISF qui constituera un comité organisateur. Cette délégation est attribuée en tenant compte dans la mesure du possible d'un principe de rotation entre les fédérations membres effectifs de la FISF,

- soit à comité organisateur international désigné pour une seule édition par le CD de la FISF.

2.2 Organisation d'autres épreuves

Lors d'une édition, il est permis au comité organisateur de tenir, en complément aux épreuves ci-dessus, d'autres épreuves non attributives de titres, et notamment un ou plusieurs tournois open en Scrabble duplicate et/ou classique.

2.3 Candidature et avancement du projet

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

Pour être désignée organisatrice, une fédération doit avoir présenté sa candidature lors d'une réunion du CD de la FISF et y avoir déposé un projet au moins deux ans à l'avance.

Cette candidature et ce projet doivent avoir reçu l'aval du CD de la FISF, au moins dix-huit mois avant le déroulement de l'épreuve. Plusieurs projets peuvent être présentés simultanément par une ou plusieurs fédérations membres. Au cours des travaux préparatoires, le comité organisateur doit fournir au CD de la FISF une information régulière et circonstanciée sur l'avancement de l'organisation et faire vérifier le respect du *Cahier des charges pour l'organisation des Championnats du Monde* et ses annexes.

2.4 Contrôle

Le président et les membres de la Commission du Classement et des Tournois de la FISF sont expressément chargés par le CD de la FISF de vérifier la bonne application du présent règlement et de faire immédiatement rapport au CD de la FISF en cas de problème.

3. Dates des Championnats

Les dates des Championnats du Monde de Scrabble francophone sont fixées au moins dix-huit mois à l'avance par le comité organisateur, en accord avec le CD de la FISF. La période des congés scolaires d'été est vivement recommandée.

4. Admission aux épreuves

4.1 Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone – Élite

La capacité minimum obligatoire d'accueil est de 400 joueurs.

4.1.1 Admission

Sont admis à participer à cette épreuve :

- Les six Champions du Monde Élite en titre (toutes catégories, junior, cadet, espoir, vermeil et diamant) pour autant qu'ils soient en règle auprès de leur fédération et que le titre ait été attribué. Un changement de catégorie d'âge ou de fédération d'un de ces joueurs n'affecte pas son admission d'office. Ces joueurs sont admis hors quota et ne sont pas remplacés en cas de non-participation.

- Les trente premiers joueurs du classement international, compris parmi eux d'éventuels Champions du Monde Élite en titre. Ces joueurs, dits de « super-série », participent hors quota; leur classement est actualisé au 31 mars de l'année des Championnats. Cette admission est prévue sous réserve de la consultation de leur fédération nationale (licence à jour, etc.). La date d'actualisation du 31 mars peut-être modifiée par décision du CD de la FISF si les Championnats du Monde ne se déroulent pas durant les congés scolaires d'été. Un changement de fédération par un joueur ainsi qualifié n'affecte pas son admission d'office. La méthode d'actualisation du pourcentage de super-série est exposée dans le règlement du classement international. Ces joueurs ne sont pas remplacés en cas de non-participation.

- Tous les anciens vainqueurs d'un Championnat du Monde de Scrabble duplicate Élite toutes catégories, à condition d'être en ordre d'affiliation à une fédération membre de la FISF et d'accepter de se rendre disponible sur place pour toute action médiatique. Ces joueurs sont admis hors quota et ne sont pas remplacés en cas de non-participation.

- Les joueurs des équipes nationales (titulaires ou remplaçants) des fédérations membres de la FISF; ces joueurs doivent être présentés au moins une semaine avant le premier tirage de la première partie du Championnat du Monde Élite. Les équipes nationales sont constituées en tenant compte des quotas repris dans le tableau repris en annexe 1.

- Les ressortissants de pays ne disposant pas de fédération membre de la FISF, jusqu'à concurrence de deux joueurs par pays et pour autant qu'ils aient déposé leur candidature auprès du comité organisateur au moins une semaine avant la première partie du Championnat du Monde Élite. Dans le cas où plus de deux joueurs d'un tel pays souhaiteraient participer à ce championnat, le CD de la FISF décidera d'augmenter ou non leur quota.

4.1.2 Cas particuliers

Fédération organisatrice

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

Au cas où l'organisation des Championnats du Monde est déléguée à une fédération nationale membre effectif ou non de la FISF, il est admis un quota complémentaire de huit joueurs pour les seniors et de deux pour chacune des autres catégories d'âge (junior, cadet, espoir, vermeil et diamant) pour l'équipe nationale de cette fédération.

Championnats sur le continent africain

Lorsque les Championnats du Monde ont lieu sur le continent africain, il est admis un quota complémentaire de cinq joueurs pour les seniors et deux pour chacune des autres catégories d'âge (junior, cadet, espoir, vermeil et diamant) pour les équipes nationales des fédérations africaines. Ces quotas sont complémentaires à ceux octroyés à une fédération organisatrice et n'affectent en rien les décisions prises par le CA de la FISF concernant le financement du déplacement et du logement des équipes africaines.

Départements et collectivités d'outre-mer français

La FFSc peut, si elle en fait la demande au moins trois mois avant les Championnats du Monde auprès du CD de la FISF, qualifier en plus de son quota, et quelle que soit leur catégorie, deux joueurs pour chacune de ses collectivités territoriales d'outre-mer.

Autres cas particuliers

Tous ces quotas peuvent être modifiés par le CD de la FISF au moins un an avant les Championnats du Monde concernés, soit sur demande d'une fédération, soit sur proposition de la Commission du Classement et des Tournois.

4.1.3 Obligations et restrictions

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

Les sélectionnés aux Championnats du Monde Élite, qu'ils aient accepté ou refusé leur sélection, ne peuvent participer à un éventuel tournoi international open de Scrabble duplicate organisé pendant les Championnats du Monde. Les substituts ne sont pas soumis à cette règle.

4.2 Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone par Paires

La capacité minimum d'accueil est de 250 paires. La capacité maximum est fixée par le comité organisateur des Championnats du Monde en fonction des dimensions des espaces de jeu. Cette épreuve est ouverte à tous les affiliés à une fédération membre de la FISF ainsi qu'aux joueurs ressortissants de pays non-membres de la FISF. Les paires constituées de membres de fédérations différentes sont autorisées.

Un joueur individuel ne peut participer à ce championnat. En cas d'absence d'un des membres de la paire au premier tirage de la première partie, le membre de la paire présent doit renoncer à participer à l'épreuve, son droit de participation lui étant évidemment remboursé. Par ailleurs, un membre de l'équipe ne peut s'absenter pendant plus de cinq coups sur l'ensemble de l'épreuve. De plus, aucun remplacement de joueur n'est permis durant l'épreuve.

4.3 Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone en Blitz

La capacité minimum d'accueil est de 400 joueurs. Le comité organisateur déterminera au moins deux mois avant le début de l'épreuve la capacité maximum de cette épreuve. Cette épreuve est ouverte à tous les affiliés à une fédération membre de la FISF, ainsi qu'aux joueurs ressortissants de pays non-membres de la FISF. En cas de demande supérieure à la capacité maximum, priorité sera donnée, dans l'ordre :

- aux joueurs qualifiés pour le Championnat du Monde de Scrabble duplicate Élite à condition qu'ils se soient inscrits au moins un mois avant la date de l'épreuve,
- à la fédération organisatrice (vingt places attribuées selon ses critères propres),
- aux autres fédérations membres effectifs de la FISF (cinq places pour chacune, selon leurs critères propres),
- aux joueurs de séries 1, 2 et 3 ayant souhaité s'inscrire au moins un mois avant la date de l'épreuve, et ce dans l'ordre de leur classement international de la saison en cours,
- à tous les autres joueurs en fonction de leur date d'inscription.

4.4. Championnat du Monde de Scrabble classique francophone

4.4.1 Peuvent participer

- les joueurs qualifiés en équipes nationales, titulaires ou remplaçants, selon le nombre de représentants par pays fixé chaque année par le CD de la FISF (cf. annexe 2). Un quota supplémentaire de six places est attribué au pays organisateur.
- les joueurs ne disposant pas de fédération membre de la FISF, dans la limite de un par pays, pour autant qu'ils aient déposé leur candidature auprès du comité organisateur au moins 48 heures avant la première partie de l'épreuve. Dans le cas où plus d'un joueur d'un tel pays souhaiterait participer à cette épreuve, le CD de la FISF décidera d'augmenter ou non ce quota.
- le Champion du Monde et le Vice-champion du Monde de Scrabble classique en titres sont qualifiés d'office, en sus du quota réservé à leurs fédérations. Ils ne sont pas remplacés en cas de désistement.
- les n premiers joueurs, non déjà qualifiés, d'un tournoi open, organisé dans les jours précédents et dans la même ville que le Championnat du Monde de Scrabble classique.
 n
est déterminé par le CD de la FISF en fonction du nombre de participants à ce tournoi qualificatif.
- si nécessaire, un joueur de réserve, choisi selon les résultats du tournoi qualificatif afin d'obtenir un nombre de joueurs pair.

4.4.2 Capacité d'accueil

La capacité minimale d'accueil est de 90 joueurs.

5. Modalités de déroulement des épreuves

5.1 Nombres de parties

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

Les nombres de parties sur lesquelles doivent se dérouler les Championnats du Monde, et leurs modalités de déroulement d'une manière générale, sont fixés par le CD de la FISF six mois au moins avant les dates des épreuves (cf. *Cahier des Charges pour l'organisation des Championnats du Monde de Scrabble Francophone* et l'annexe 2 consacrée au Championnat du Monde de Scrabble classique).

Les nombres de parties sont actuellement de :

- sept pour le Championnat du Monde duplicate Élite,
- six pour le Championnat du Monde duplicate par Paires,
- quatre pour le Championnat du Monde duplicate en Blitz,
- quatorze pour le Championnat du Monde classique.

5.2 Horaires

Les horaires et lieux de déroulement des épreuves sont fixés par le comité organisateur, en accord avec le CD de la FISF et la Commission du Classement et des Tournois. Toutefois, la décision de modifier l'horaire du début d'une partie pour une raison quelconque est du ressort d'un comité formé du président de la FISF (ou de son représentant), des vice-présidents de la FISF (ou de leurs représentants) et du président du comité organisateur des Championnats du Monde (ou de son représentant).

5.3 Championnats du Monde de Scrabble duplicate

5.3.1 Championnat du Monde Élite

Le Championnat du Monde Élite se déroule en sept parties, toutes en deux minutes par coup (1 min 30 secondes + 30 secondes). Sauf dérogation, la compétition est étalée sur trois jours et demi consécutifs (une fois une partie et trois fois deux parties, les parties 2 et 3, 4 et 5, de même que les parties 6 et 7 étant obligatoirement enchaînées avec une pause maximum d'une heure, les parties 6 et 7 étant les dernières parties jouées dans le cadre des Championnats du Monde). Les joueurs ayant droit aux titres mentionnés au paragraphe 1.4. sont ceux qui auront, au bout des sept parties, dans les conditions fixées par le règlement officiel de la FISF, marqué

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

le plus grand nombre de points respectivement au classement général, classement des cadets, classement des juniors, classement des espoirs, classement des vermeils, classement des diamants. Un joueur cadet, junior, espoir, vermeil ou diamant peut cumuler la distinction de sa catégorie d'âge avec une distinction revenant aux trois premiers du classement général. Par ailleurs, il ne peut prétendre à un titre dans une catégorie d'âge différente de la sienne.

5.3.2 Championnat du Monde par Paires

5.3.2.1 Déroulement

Le Championnat du Monde par Paires se déroule en deux phases :

- 1^e phase : quatre parties en deux minutes par coup,
- 2^e phase : deux parties jouées successivement avec une demi-heure maximum d'interruption entre elles, en une minute par coup (40 secondes + 20 secondes).

5.3.2.2 Participation à la deuxième phase

- Cette deuxième phase est réservée aux vingt premières paires à l'issue de la première phase, ainsi qu'aux cinq premières paires *Jeunes* (cadets et juniors confondus) et aux cinq premières paires *Vermeils* (vermeils et diamants confondus).

- Les paires *ex aequo* à la vingtième place ou mieux sont toutes qualifiées ; de même, les paires *ex aequo* à la cinquième place ou mieux pour les jeunes et les vermeils sont aussi toutes qualifiées.

- Si une ou plusieurs paires *Jeunes* et/ou *Vermeils* sont classées après quatre parties parmi les vingt premières, cela ne qualifie pas de paires supplémentaires (ni au-delà de la vingtième place, ni au-delà de la cinquième paire de la catégorie concernée).

5.3.2.3 Avertissements

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

Le nombre d'avertissements gratuits est de cinq pour les deux dernières parties (jouées en blitz). Il est de trois pour chacune des autres parties.

5.3.2.4 Classement

Le classement final est établi de la manière suivante :

- pour les paires ayant participé aux six parties, le cumul des scores sur ces six parties (phase 1 + phase 2), la paire ayant le cumul le plus élevé étant déclarée Championne du Monde par Paires.
- pour les paires qui n'ont participé qu'à quatre parties, la suite du classement est établie, à partir de la première place libre après celles occupées par les paires ayant joué les six parties, en fonction du cumul sur ces quatre premières parties.
- pour les paires "jeunes" et "vermeils" ayant participé aux deux parties finales, le cumul sur les six parties sert uniquement à déterminer les podiums (et le classement de la 1^{ère} à la 5^e place) de la catégorie.

Pour le classement global toutes catégories confondues, ne sont prises en compte que les quatre premières parties (sauf pour les paires qui ont participé à six parties).

5.3.3 Championnat du Monde en Blitz

Le temps de réflexion est d'une minute par coup (40 secondes + 20 secondes) et le nombre d'avertissements gratuits est de cinq. Cette épreuve se déroule sur deux demi-journées (deux fois deux parties).

5.3.4 Dotation

Les trois premiers au classement général des trois épreuves, les trois premiers des catégories juniors, cadets, espoirs, vermeils et diamants de l'épreuve Élite et de l'épreuve en Blitz, et les

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

trois premières paires "jeunes" et "vermeils" sont récompensés par la FISF en coupes, médailles ou trophées à la charge de la fédération organisatrice.

5.3.5 Départage d'éventuels *ex aequo* pour l'attribution d'un titre

À l'issue des sept parties en individuel, des six parties en paires ou des quatre parties en blitz, les éventuels *ex aequo* sont départagés par des barrages organisés environ 1/4 d'heure après la fin de la dernière partie de la compétition, de la manière suivante :

- Élite : cinq coups joués en 1 min 30 sec (1 min 10 sec + 20 sec), puis éventuellement une série de coups joués en 1 min (40 sec + 20 sec). À l'issue de chaque coup, un classement est réalisé. Si des *ex aequo* subsistent, un ou plusieurs coups sont joués entre eux, sans qu'ils puissent, soit devancer un ou des joueurs qui auraient marqué plus de points sur un coup précédent, soit se faire dépasser par un ou des joueurs qui auraient marqué moins de points sur un coup précédent.

- Paires et Blitz : mêmes dispositions, mais le temps de réflexion est directement de 1 minute (40 secondes + 20 secondes).

En cas de refus ou d'empêchement de jouer une épreuve de départage de tous les joueurs (ou de toutes les paires) devant y participer, l'attribution du titre en cause se fera successivement, et jusqu'à départage effectif, par les critères suivants :

- le plus petit nombre de tops perdus,
- un tirage au sort.

5.4 Championnat du Monde de Scrabble classique

5.4.1 Déroulement

a. Le Championnat du Monde de Scrabble classique se déroule en deux phases :

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

- tous les joueurs disputent une première phase de 14 parties,
- à l'issue de la première phase, les deux premiers joueurs du classement s'affrontent dans une finale en deux parties gagnantes.

b. Le temps de jeu est de 20 minutes par joueur et par partie, contrôlé par des pendules d'échecs.

c. Les parties sont groupées par périodes de jeu comptant entre deux et cinq parties.

d. Les appariements ainsi que le joueur qui commence la partie sont déterminés par logiciel.

5.4.2 Classement

Une victoire attribue 3 points de match, un match nul 2 points, une défaite 1 point et un forfait 0 point. Le classement s'effectue selon le nombre de points de match. En cas d'égalité de points de match, le départage s'effectue dans cet ordre :

- si tous les joueurs *ex aequo* se sont rencontrés, on calcule leurs points de match particuliers.
- si l'égalité persiste ou si tous les joueurs ne se sont pas rencontrés, les joueurs sont départagés selon leur somme de différences de scores. La différence de scores (score du joueur diminué du score de son adversaire) est calculée à l'issue de chaque partie et y est limitée à plus ou moins 100 points. Une victoire par forfait compte pour une différence de +50 points.
- par tirage au sort.

5.4.3 Dotation

Les trois premiers au classement général sont récompensés par la FISF en coupes, médailles ou trophées à la charge de l'organisateur.

5.5 Litiges et Commissions Techniques d'Appel

5.5.1 Tout litige survenant en cours de jeu et sous réserve des dispositions prévues aux règlements du Scrabble duplicate et du Scrabble classique de la FISF (concernant en particulier et respectivement les prérogatives du juge-arbitre et du directeur de tournoi pour assurer le bon déroulement de la partie) peut être soumis en fin de partie à une Commission Technique d'Appel (CTA).

5.5.2. Deux CTA sont désignées : l'une pour l'ensemble des épreuves de Scrabble duplicate des Championnats du Monde, l'autre pour l'ensemble des épreuves de Scrabble classique de ces championnats.

5.5.3. La composition des CTA doit être communiquée avant le début des épreuves aux présidents des fédérations membres ainsi qu'aux joueurs.

5.5.4 La compétence des CTA s'étend aux seuls points du Règlement International, incluant les aspects disciplinaires qui y sont invoqués.

5.5.5 La présidence de la CTA duplicate est assurée par le président de la Commission du Règlement de la FISF, celle de la CTA classique est assurée par le président de la Commission Scrabble classique de la FISF, ou leurs suppléants qu'ils auront désignés.

5.5.6 Chaque fédération membre effectif désigne un membre et un suppléant. Si une ou plusieurs de ces fédérations ne proposent ni titulaire, ni suppléant, c'est au président de la CTA ou à son représentant de désigner les membres manquants.

5.5.7 Une CTA se réunit dès qu'un recours est introduit par un joueur, un président de fédération ou son délégué, un membre du corps arbitral ou à la demande d'un de ses membres. Le délai limite d'introduction d'un recours est fixé à au moins une heure avant le début de la partie suivante, ou au plus quinze minutes après la fin de la dernière partie. La personne en

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

cause ne doit pas assister aux débats, sauf sur demande de la CTA. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres de la CTA, en cas d'égalité, la voix du président de la CTA est prépondérante.

5.5.8 Les décisions de la CTA sont sans appel ni recours.

5.6 Problèmes d'organisation

Tous les problèmes d'organisation (inscriptions, horaires, modalités des épreuves, application du présent règlement, etc.) sont du ressort du comité organisateur dans la limite du respect du présent règlement.

6. Régime financier

L'organisation matérielle (location de la salle, fourniture du matériel, dotation, etc.) est à la charge du comité organisateur.

Le comité organisateur est en droit de demander une participation financière aux épreuves dont les montants seront déterminés par le Conseil d'administration de la FISF.

Pour les épreuves open, le comité organisateur est libre de choisir le montant demandé.

Les droits d'engagement pour le Championnat du Monde duplicate Élite et pour le Championnat du Monde classique peuvent être supportés par les joueurs ou les fédérations nationales qu'ils représentent.

Les droits d'engagement pour toutes les épreuves organisées dans le cadre des Championnats du Monde sont obligatoirement réduits d'au moins 50% pour les jeunes de 25 ans ou moins.

7. Arbitrage

L'organisation de l'arbitrage des épreuves est placée sous la responsabilité du comité organisateur, dans le respect du cahier des charges établi par les commissions compétentes de la FISF.

7.1 Scrabble duplicate

- Le juge-arbitre et l'assesseur de chacune des parties, sont désignés par le CD de la FISF, qui veille au respect d'une répartition équilibrée entre les fédérations et à la compétence des personnes choisies.
- En fin de partie, l'appel des joueurs ou des paires dont le cumul est en litige doit s'effectuer sans affichage préalable dudit cumul tel qu'il a été calculé par l'arbitrage.
- Le double arbitrage de toutes les parties de l'Élite, des Paires et du Blitz pour tous les joueurs est obligatoire.
- Par ailleurs, la CTA peut demander à voir tout bulletin de joueur.
- Les feuilles d'arbitrage ou les fichiers informatiques en tenant lieu doivent être conservés un mois au moins par le comité organisateur.

7.2 Scrabble classique

- Le Championnat du Monde de scrabble classique est dirigé par un directeur du tournoi assisté par deux arbitres au moins. Ce directeur et ces arbitres sont désignés par le comité organisateur en accord avec la Commission du Scrabble classique de la FISF.
- L'utilisation d'un logiciel de gestion de tournoi approuvé par la Commission Scrabble classique de la FISF est obligatoire.
- Les feuilles de match ou les fichiers informatiques en tenant lieu doivent être conservés un mois au moins par le comité organisateur.

8. Problèmes de discipline

8.1 Nonobstant les mesures disciplinaires, réputées sans appel, que le juge-arbitre peut être

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

amené à prendre pendant le déroulement d'une partie, et prévues dans le Guide d'organisation et d'arbitrage, des incidents graves susceptibles de sanctions peuvent se produire pendant le déroulement de l'épreuve.

8.2. Le président du comité organisateur, le président de la FISF et les présidents des fédérations nationales ou leurs délégués respectifs peuvent saisir le CD de la FISF qui statue en premier ressort en tant que commission de discipline.

8.3 Le CD peut alors, et seulement après avoir entendu le ou les joueurs incriminés ou du moins les avoir convoqués, prendre, s'il le juge nécessaire, l'une des sanctions suivantes à l'égard du joueur :

- un blâme qui sera confirmé par écrit,
- l'exclusion de l'épreuve en cours,
- l'exclusion de toutes les épreuves des Championnats du Monde en cours.

La sanction prise peut être assortie d'une suspension pour une ou plusieurs années ; cette suspension pourra éventuellement être assortie d'un sursis d'exécution.

8.4 En cas de suspension, cette mesure s'impose à la fédération organisatrice par dérogation à l'article 4 (admission aux épreuves).

8.5 Cette décision est communiquée à la fédération du joueur concerné et peut être assortie d'une invitation, pour cette fédération, à étendre cette sanction à ses propres épreuves; il est toutefois précisé que chaque fédération reste libre d'appliquer ou non cette extension.

9. Défi Mondial

9.1 Cette épreuve, dotée par la FISF, est organisée avant la première manche du Championnat du Monde Élite. La fédération organisatrice peut la planifier en ouverture des Championnats du Monde ou à tout moment favorable à la venue d'un nombreux public. L'épreuve se déroule

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

selon les mêmes modalités pratiques qu'une étape du Grand Chelem.

9.2 Elle est ouverte:

a) au Champion du Monde Élite en titre,

b) aux quinze premiers du classement du Grand Chelem (les éventuels *ex aequo* à la dernière place qualificative sont tous qualifiés),

c) au Champion national en titre de chaque fédération membre de la FISF, ou à défaut, et par ordre de préférence :

- au vice-champion national,
- au joueur de cette fédération le mieux placé au classement international en cours,
- si aucun de ces joueurs n'est classé au niveau international, c'est le président du comité organisateur qui désignera le participant,

d) aux vainqueurs de la Coupe Guillotine québécoise et des autres chelems nationaux là où ils existent, le deuxième de ces compétitions étant qualifié si le vainqueur est déjà qualifié par ailleurs.

9.3 Tous les joueurs partent à égalité, sans capital initial de points. Le vainqueur du Défi Mondial est le dernier joueur restant en lice.

9.4 Le départage des *ex aequo*, s'effectue dans l'ordre :

- par le nombre de points réalisés sur le coup,
- par le classement final au Championnat du monde individuel en cours.

Règlements des Championnats

Écrit par Hervé Bohbot

Dimanche, 04 Juillet 2010 18:31 - Mis à jour Lundi, 12 Juillet 2010 00:11

9.5 Un trophée récompense le vainqueur

10. Défi des Jeunes

10.1 Cette épreuve est organisée dans le cadre des Championnats du Monde.

10.2 Elle est ouverte aux vingt meilleurs jeunes (juniors et cadets confondus) jouant en équipe nationale, d'après le classement établi à l'issue des cinq premières parties de l'Élite.

10.3 Sont également qualifiés, s'ils ne figurent pas parmi ces vingt joueurs, au moins les trois premiers cadets et les deux premiers représentants de chaque fédération à l'issue de ces cinq parties.

10.4. Le Défi des Jeunes se déroule suivant les mêmes modalités que le Défi Mondial, si ce n'est que les joueurs disposent d'un droit à l'erreur : ils ne sont éliminés qu'au deuxième top manqué.

10.5. Un trophée récompense le vainqueur.